

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019 -

DÉCISION N° 19 - 06 - 049

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)

Excusé :

- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Décision 5 : L'attribution du marché de travaux relatif à l'extension et réhabilitation de la caserne de la Ricamarie.

Une consultation a été lancée sous forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et 2° du Code de la commande publique.

L'opération de travaux a été allotie de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Terrassement - Démolitions- Gros œuvre- VRD
- Lot n° 2 : Etanchéité
- Lot n° 3 : Enduits de façades

- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures ALU - Occultations - Serrurerie
- Lot n° 5 : Doublages - Cloisons - Peinture
- Lot n° 6 : Menuiserie intérieure bois
- Lot n° 7 : Carrelage - Faïences - Sols souples
- Lot n° 8 : CVC - Plomberie - Sanitaires
- Lot n° 9 : Courants forts - Courants faibles

Pour l'ensemble des lots et conformément au règlement de consultation, le marché sera attribué au regard des critères suivants :

- Prix (pondération : 60%)
- Valeur technique (pondération : 40%)

La commission des marchés a examiné ce dossier le 12 septembre 2019 à partir du rapport d'analyse fourni par les services techniques.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

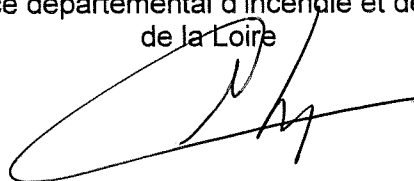
Conformément à l'avis rendu par la commission des marchés réunie le 12 septembre 2019, le bureau du conseil d'administration décide d'attribuer le marché de travaux relatif à l'extension et réhabilitation de la caserne de la Ricamarie tel qu'indiqué en annexe 1 de la présente décision.

Article 2 :

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

**L'attribution du marché de travaux relatif à l'extension et réhabilitation
de la caserne de la Ricamarie.**

<i>Lots</i>	<i>Sociétés retenues</i>	<i>Montants HT des offres</i> <i>offre de base + prestation supplémentaire éventuelle (PSE) *</i>
LOT 1	BATISSEUR ZI Le bas de la côte - 42700 Firminy	140 331,04 €
LOT 2	ASTEN SAS 543 rue Georges Sand – CS 20104 ZI Molina la Chazotte - 42351 La Talaudière Cedex	20 800,00 €
LOT 3	TUNC ISO FACADES 70 rue Bergson - 42000 Saint-Etienne	4 830,00 €
LOT 4	SAS SERODON ET ASSOCIES ZA Lavée - 43200 Yssingeaux	49 000,00 €
LOT 5	SARL PEPIER CHARREL 16 rue St-Didier - 43600 Sainte-Sigolène	30 994,75 €
LOT 6	MENUISERIE GENEVRIER Avenue Benoît Fournayron - Parc Beaunier 42160 Andrézieux-Bouthéon	19 643,00 € *
LOT 7	SARL ASTRUC ZI Corsac 2- 670 rue de Farnier 43700 Brives Charensac	26 967,77 €
LOT 8	SAS FERRARD ET CIE 2 rue Calixte Plotton - 42000 St-Etienne	66 400,00 € *
LOT 9	JOUBERT EQUIPEMENT 78 rue du Docteur Louis Destre - 42100 St-Etienne	31 052,97 €